

Le Jeudi de la jeunesse

1 . Le Jeudi de la jeunesse. 1909-01-21.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

UN GRAND

COMÉDIEN

— Illustrations de A. BLONDEAU.



Sous Louis-Philippe vivait un grand comédien comique : Odry. Il a fait rire toute sa génération. A l'âge de vingt ans, il était allé au théâtre de son quartier.

Et il s'y était amusé tellement que sa vo-

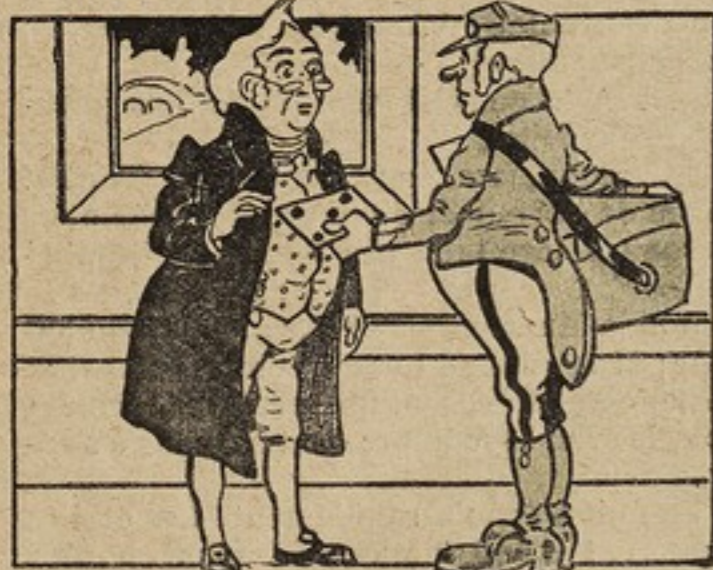


cation fut décidée. — Je serai acteur ! se dit-il. Il fit part de son désir à son père, un très bon bourgeois, qui fit la grimace. — Non, répondit-il à son fils. Je refuse ! D'abord ce n'est pas un bon métier, et puis tu ne saurais



pas te grimer, te faire la tête des personnages que tu représenteras, et, quand on ne sait pas se grimer, on n'est pas bon acteur.

Odry ne dit rien et s'en alla.



Mais, le lendemain, son père vit arriver chez lui un facteur de la poste. — Monsieur, lui dit-il, vous me devez douze sous pour cette lettre qui vient d'Allemagne. A ce moment, les timbres-poste n'étaient pas inventés, et les facteurs touchaient l'argent eux-mêmes.



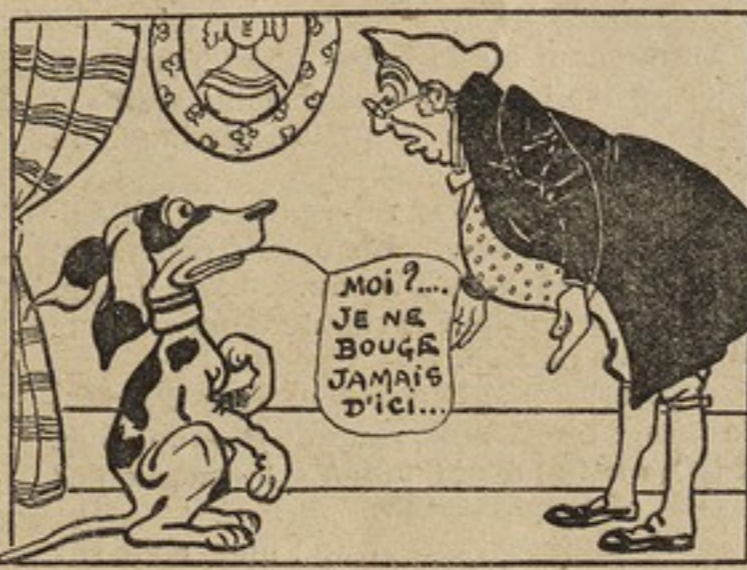
Le bourgeois paie ; le facteur s'en va. La lettre était du papier blanc : Fureur du père Odry, qui devint plus furieux encore lorsqu'il vit venir... son propriétaire, qui lui dit d'une voix nazillarde :



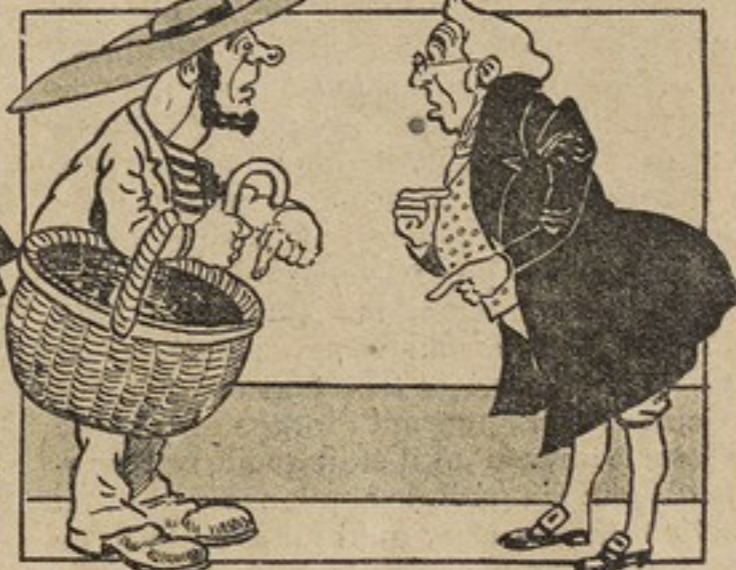
— Monsieur Odry, je suis obligé d'augmenter votre loyer de quatre cents francs. Vous faites trop de bruit.
— C'est trop fort, s'écria le locataire ahuri, je fais du bruit, moi ! Je ne dis jamais rien !
— Voici la quittance !



Une heure après, se présenta le concierge : — Monsieur, je ne puis tolérer que dans une maison les locataires laissent les chiens courir dans l'escalier. — Je tiens toujours le mien en laisse. — Et je vous dis qu'on ne voit que lui



dans la cour ! Tout le monde se plaint, et, si vous ne me donnez pas dix francs, je vais en avertir le propriétaire ! Pour garder son chien sans avoir d'ennui, le bourgeois donna les dix francs au concierge.



Mais ce n'était pas fini. Il vit venir à ce moment un fort de la Halle, portant un énorme panier très lourd. — C'est ici Mochieu Odry ?
— Oui. — Voichi pour vous, Mochieu. C'hes chent chous !



Le bonhomme donna cent sous. Le panier était plein de vieux débris. Furieux, le bourgeois crie : — C'est donc une rage ? Tout le monde se moque de moi ? — Non, papa, fait le futur comédien, en ôtant son dernier déguisement, il n'y a qu'un



homme et il t'aime beaucoup. Seulement, j'ai voulu te montrer que je savais me déguiser. Voici ton argent ! Le père embrasse son fils en pleurant : — Tu seras un grand comédien, lui dit-il.



Et, en effet, Odry tint la scène avec un succès considérable pendant vingt ans de suite. Il avait même beaucoup d'esprit, et, lorsque le public lui faisait fête, il lui disait en riant : — Vous êtes des Gâte-Odry (des gâteaux de riz).

A. Blondeau